

Zeitschrift:	Colloquium Helveticum : cahiers suisses de littérature générale et comparée = Schweizer Hefte für allgemeine und vergleichende Literaturwissenschaft = quaderni svizzeri di letteratura generale e comparata
Herausgeber:	Association suisse de littérature générale et comparée
Band:	- (2023)
Heft:	52: Neue Formen der Literaturgeschichte = Repenser l'histoire littéraire = New forms of literary history
Artikel:	Triangulations linguistiques : les poèmes liminaires en grec ancien et latin aux premières œuvres françaises de Du Bellay
Autor:	Glauser, Vanessa
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1074474

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vanessa Glauser
ORCID 0000-0002-2983-6894

Triangulations linguistiques

Les poèmes liminaires en grec ancien et latin aux premières œuvres françaises de Du Bellay

This article charts a new path for understanding the relationship between French and other languages in Joachim Du Bellay's early publications, *La Deffence, et illustration de la langue françoise* and *L'Olive* (both published in 1549). While Du Bellay seems to present ancient Greek, Latin and Italian exclusively as source languages that can be used to enrich the French vernacular and to turn it into a worthy competitor, I suggest that the edition as a whole paints a more nuanced picture. The prefatory poems written by Jean Dorat in ancient Greek and Latin, respectively, suggest that these languages are not only sources and implicit rivals but also companions that are instrumental in the "defense and illustration" of the French language.

Joachim Du Bellay est surtout connu pour son militantisme farouche en faveur du français.¹ Dans *La Deffence, et Illustration de la Langue Françoise*, Du Bellay appelle de ses voeux une nouvelle poésie française qui, en puisant dans les textes grecs, latins et italiens, dépasserait la poésie vernaculaire de son temps pour devenir aussi savante et érudite que la poésie néolatine, considérée la plus docte de cette époque. Publié la même année que *La Deffence*, le recueil *L'Olive et quelques autres œuvres poétiques* sert d'illustration à cette revendication théorique. Dans la préface à la deuxième édition (*L'Olive augmentée*), Du Bellay résume ainsi son effort : « Voulant ... enrichir nostre vulgaire d'une nouvelle, ou plustost ancienne renouvelée poésie, je m'adon-
nay à l'immitation des anciens Latins, et des poètes Italiens ».² Son objectif,

1 Michel Magnien, par exemple, appelle *La Deffence, et Illustration de la Langue Françoise* un « virulent pamphlet ». Voir Michel Magnien, « La première *Olive* », dans *L'Olive de Joachim Du Bellay. Actes des Séminaires d'analyse textuelle Pasquali 5-2005*, éds. Ruggero Campagnoli, Éric Lysøe et Anna Soncini Fratta, Bologne, Casa editrice CLUEB, 2007, p. 9. A propos de la place de ce « pamphlet » dans l'histoire littéraire, voir Michel Magnien, « De l'émergence à l'illustration (XVe-XVI^e siècles) », dans *Histoire de la France littéraire, Naissances, Renaissances : Moyen Âge-XVI^e siècle*, éds. Frank Lestringant et Michel Zink, Paris, Presses universitaires de France, 2006, coll. « Quadrige », p. 51-52.

2 Voir l'avis « Au lecteur » de *L'Olive augmentée depuis la première édition* (1550) dans Joachim Du Bellay, *Œuvres complètes. II^e volume*, éds. Michel Magnien, Marie-Dominique Legrand, Olivier Millet et Daniel Ménager, Paris, Honoré Champion, 2003, coll. « Textes de la Renaissance 73 », p. 151.

autrement dit, est de renouveler la poésie française par le retour aux Anciens et Italiens et de rehausser le statut de la langue « vulgaire ». Selon Michel Magnien, il s'agirait d'en faire « une véritable langue de culture, à l'instar du grec et du latin, voire pour l'*Olive*, du toscan »³, c'est-à-dire un idiome resplendissant, capable de s'affirmer vis-à-vis des langues dont le prestige est déjà acquis.

Cette idée que la langue française doit être défendue et qu'elle doit rivaliser avec d'autres langues pour s'illustrer se dégage des écrits du poète angevin, mais les éditions publiées de son vivant, considérées dans leur totalité, suggèrent un rapport plus nuancé entre les langues. En effet, les éditions de la *Deffence* et de l'*Olive* de 1549 n'incluent pas seulement les compositions de Du Bellay, mais aussi des poèmes liminaires rédigés respectivement en grec ancien et en latin par Jean Dorat, l'ancien professeur de Du Bellay au collège de Coqueret. Ces poèmes suggèrent que ni Du Bellay ni la langue française tout seuls ne pourront acquérir leurs titres de gloire, mais qu'ils ont besoin de l'appui d'autres personnes et d'autres langues. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, l'émulation poétique, stylisée comme un combat singulier par Du Bellay, s'avère être un travail collaboratif, et la rivalité implicite entre les langues laisse la place à une triangulation plus complexe.

En étudiant d'abord le poème liminaire grec qui ouvre la *Deffence*, puis l'épigramme latine qui précède les sonnets de l'*Olive*, je voudrais montrer que les moyens déployés pour faire du français « une langue de culture » ne se résument pas à l'exploitation d'autres langues ou à la confrontation avec celles-ci, mais incluent également la création de nouvelles alliances. En affichant au seuil de ces éditions la collaboration avec son maître Jean Dorat, Du Bellay rend aussi visible une certaine complicité entre les langues. Pour défendre la langue française contre le néolatin, Du Bellay a besoin de l'appui du grec, de même que pour la rehausser vis-à-vis de l'italien, il a besoin de l'autorité du latin. Ces poèmes-préfaces permettent ainsi de mieux apprécier la complexité de ces œuvres – considérées comme fondatrices de la langue et de la littérature françaises – et des rapports qu'elles instaurent entre les langues.

1. Défendre la langue française en grec

Dans *La Deffence et illustration de la langue françoise*, Du Bellay emploie une rhétorique extrêmement combative. Il cherche à dénigrer toute pratique poétique qui ne saurait, à ses yeux, affirmer la puissance du français et contribuer à son essor comme langue érudite et docte. Comme nous allons le voir, cet esprit de confrontation est en partie repris mais aussi nuancé par l'épigramme grecque de Dorat.

3 Michel Magnien, « La première *Olive* », *op. cit.*, p. 13-14.

Les premiers ennemis déclarés de Du Bellay sont les poètes néolatins. S'il est essentiel de bien connaître le latin, voire le grec, pour imiter les textes rédigés dans ces langues⁴, c'est selon lui une erreur de vouloir composer soi-même des œuvres dans les langues anciennes. Dans son chapitre « Qu'il est impossible d'égaler les Anciens en leurs Langues », Du Bellay attaque ainsi les poètes néolatins, les traitant de « Reblanchisseurs de murailles »⁵, c'est-à-dire, d'artisans qui se dévouent à un travail vain, puisqu'ils ne pourront jamais que singer, sans égaler, la grandeur des Anciens. À ses yeux, c'est un « Troupeau servil » qui ne pourra jamais « parvenir au point de leur excellence »⁶, mais gaspille plutôt son énergie à vouloir écrire en latin, se condamnant à être toujours au deuxième rang. La seule issue consiste à transférer toutes les richesses et inventions des Anciens au français et de faire une œuvre nouvelle.

Cette œuvre française devra également se distinguer de la poésie française contemporaine, car c'est là le deuxième ennemi avoué : des poètes de cour qui écrivent un français facile, sans prétendre à l'érudition. Selon Du Bellay, ces poètes font honte à la langue française et la dévalorisent en pratiquant une langue qui ne pourra jamais rivaliser avec le latin, le grec ou même le toscan. Le passage suivant exprime bien ce dénigrement à la fois du néolatin et du français dénué d'artifice et d'érudition. Du Bellay s'adresse d'abord aux défenseurs du latin, les « Messieurs ... si ennemis de vostre Langue », pour les convaincre que le français est bien plus apte à rivaliser de grandeur avec les Anciens, et vilipende ensuite les poètes de la cour qui écrivent un français voué à plaire aux « Dames, & Damoizelles » :

⁴ Du Bellay dit à ce propos : « Toutes Personnes de bon Esprit entendront assez, que cela, que j'ay dict pour la deffence de notre Langue, n'est pour decouraiger aucun de la Greque, et Latine : car tant s'en fault, que je soye de cete Opinion, que je confesse, & soutiens celuy ne pouvoir faire œuvre excellent en son vulgaire, qui soit ignorant de ces deux Langues, ou qui n'entende la Latine pour le moins. » Joachim Du Bellay, *Œuvres complètes. I^{er} volume, La Deffence, et illustration de la langue françoise*, éds. Francis Goyet et Olivier Millet, Paris, H. Champion, 2003, coll. « Textes de la Renaissance 71 », p. 42.

⁵ *Ibid.*, p. 43. Pour le contexte plus général de ces invectives lancées contre les néolatins, voir Michel Magnien : « Si le plaidoyer en faveur du vulgaire avait pris des allures bonhommes sous la plume d'un Jean Bouchet [...] ou d'un Jean Quentin (1531) qui se contentaient, à la manière de Lemaire de Belges, de saluer les poètes cultivant le français, l'illustration de la langue est avec les années devenue un devoir, sa défense un combat où tous les coups sont permis ; y compris les insultes, qui fusent à l'adresse des latinistes attardés ». Michel Magnien, « De l'émergence à l'illustration (XVe-XVI^e siècles) », *op. cit.*, p. 56.

⁶ Joachim Du Bellay, *Œuvres complètes. I^{er} volume, La Deffence, et illustration de la langue françoise*, *op. cit.*, p. 44.

Vous semble point Messieurs, qui etes si ennemis de vostre Langue [i. e. vous qui défendez le latin], que nostre Poëte ainsi armé puisse sortir à la campagne, & se montrer sur les rancz, avecques les braves Scadrons Grecz, & Romains ? Et vous autres si mal equipez, dont l'ignorance a donné le ridicule nom de Rymeurs à nostre Langue (comme les Latins appellent leurs mauvais Poëtes Versificateurs) oserez vous bien endurer le Soleil, la poudre, & le dangereux Labeur de ce Combat ? Je suis d'opinion, que vous retiriés au Bagaige avecques les Paiges, & Laquais, ou bien (car j'ay pitié de vous) soubz les fraiz umbraiges, aux sumptueux Palaiz des grands Seigneurs, & Cours magnifiques des Princes entre les Dames, & Damoizelles, ou votz beaux, & mignons Ecriz, non de plus longue durée, que vostre vie, seront receuz, admirés, & adorés : non point aux doctes Etudes, & riches Byblyotheques des Scavans.⁷

Le « Poëte », fort de son bagage latin et grec, mais écrivant en français, est aussi valeureux que « les braves Scadrons Grecz, & Romains », sa gloire littéraire vaut autant que la gloire militaire. En effet, le champ de bataille est assimilé de façon surprenante aux « doctes Etudes, & riches Byblyotheques des Scavans ». Les bibliothèques garantissent l'immortalité des œuvres, tandis que les champs de batailles garantissent le renom éternel des combattants valeureux. Au contraire, les mauvais poètes français, les « Rymeurs », ne saueraient « endurer » la dureté de combat et se rangerait du côté des serviteurs ou, du moins, des « Dames, & Damoizelles ». Leur vie ainsi que leur poésie sont vouées à une existence tout autant éphémère et dénuée de gloire.

C'est dans ce contexte du champ poétique conçu comme un champ de bataille où il s'agit de prouver sa gloire que l'on doit également lire le poème liminaire de Jean Dorat. Par cette épigramme, Dorat vient appuyer à la fois le combat de Du Bellay et celui du futur « Poëte » français qui pourra rejoindre les rangs des valeureux Grecs et Romains. En s'adressant à un public d'érudits, l'épigramme en grec ancien relie les combats linguistiques contemporains aux combats chantés dans les épopées homériques :

Ιωάννης Ἀυρατὸς εἰς κελτικῆς Ἀπολογίαν
 Εἰς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης,
 Εἴπεν ὀμηρείων εὐεπίη χαρίτων.
 Ἐν δὲ κλέος μέγ' ἄριστον ἀμύνεσθαι περὶ γλώττης
 Τῆς πατρίης, κάγω φημὶ παρωδιάων.
 Βελλάϊ', ως γοῦν σεῦ πρόγονοι φιλοπάτριδες ἀνδρες
 "Ηκουσαν, πατρίης γῆς πέρι μαρνάμενοι.
 Οὐτως καὶ πατρίης σὺ συνηγορέων πέρι γλώττης
 κληδόν' ἀεὶ σχήσεις, ως φιλόπατρις ἀνήρ.

⁷ *Ibid.*, p. 71.

Jean Dorat pour la Défense de la langue française.

Que c'est le meilleur présage de combattre pour la patrie,
a dit l'éloquence des grâces homériques.
Que c'est vraiment la meilleure gloire de combattre pour la langue paternelle,
dis-je en parodiant [Homère].
[Du] Bellay, comme on dit de tes ancêtres que ce sont des hommes aimant
leur patrie,
En se battant pour leur terre paternelle
Ainsi, toi aussi, en plaidant pour la langue paternelle,
tu obtiendras à jamais le renom en tant qu'homme qui aime sa patrie.⁸

L'épigramme s'ouvre avec une citation extraite du livre 12 de l'*Iliade* (v. 243), lorsque Hector commande aux Troyens d'attaquer le camp des Grecs et affirme qu'il ne faut pas se fier au présage du vol des oiseaux. Le meilleur présage (*οἰωνὸς ἀριστός*) consiste à se battre pour la patrie (*ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης*). Jean Dorat emploie ce vers homérique comme point de départ pour suggérer que la défense de la patrie est aussi louable que la défense de la langue paternelle (*ἀμύνεσθαι περὶ γλώττης / Τῆς πατρίης*). En effet, la prouesse de ses ancêtres qui se sont battus pour la patrie est aussi grande que celle de Du Bellay qui se bat pour sa langue, et par elle pour sa patrie.

Même si cette analogie est un peu répétitive, surtout à cause des nombreuses dérivations du mot « père » (*πάτηρ*), Dorat exploite de façon habile la forme de l'épigramme pour à la fois soutenir le projet de Du Bellay et définir son propre rôle de *sodalis*, de compagnon. L'épigramme est composée de distiques élégiaques, alternance d'hexamètres et de pentamètres qui permet de jouer sur les connotations des deux mètres.⁹ L'hexamètre initial, emprunté à Homère, inscrit d'emblée le poème dans une tradition épique. Les autres hexamètres (vers 3, 5 et 7) continuent à évoquer ce genre par leur forme en l'associant à Du Bellay, le dépeignant comme un soldat qui se bat pour sa langue paternelle, et à ses ancêtres qui ont combattu pour la patrie. La prouesse poétique se voit haussée au rang des exploits chantés dans les épopées en hexamètres. Les pentamètres, en revanche, rompent la continuité de l'épopée et sont réservés aux commentaires métapoétiques de Jean Dorat.

8 Pour faciliter l'analyse, je propose une traduction qui respecte autant que possible la division des vers. Pour une traduction plus libre, voir Joachim Du Bellay, *La Deffence, et illustration de la langue françoise* (1549), éd. Jean-Charles Monferran, Genève, Droz, 2001, p. 71.

9 Le jeu sur cette alternance de mètres est déjà ancré dans la poésie antique. Dans l'incipit célèbre des *Amores*, Ovide affirme avoir voulu chanter une épopée mais que Cupidon a tiré sur le dernier pied de ses vers, réduisant le deuxième hexamètre en pentamètre et transformant l'épopée en élégie. Ovide, *Les Amours*, trad. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1930, coll. « Budé », p. 11.

Au vers 2, par exemple, Jean Dorat intervient pour préciser la source du premier vers « a dit l'éloquence des grâces homériques » ou encore au vers 4, il ajoute « dis-je en parodiant [Homère] ». Ainsi Dorat relève son rôle de commentateur ; par la métrique, qui alterne hexamètres et pentamètres, il se met littéralement en retrait face à Du Bellay, comparé à un héros de stature épique. Ni Du Bellay, ni le futur « Poète », ne doivent entrer seuls sur le champ de bataille qui garantira leur immortalité dans les bibliothèques des savants ; du moins dans l'espace du livre, Du Bellay est accompagné de Dorat.

En écrivant en grec ancien, Dorat peut d'autant mieux soutenir le projet de Du Bellay. La langue grecque empruntée à Homère ne partage ni la décadence associée avec la poésie de cour, ni le manque d'originalité reprochée à la poésie néolatine. L'épopée homérique et la langue grecque sont plutôt présentées comme ce qu'il y a de plus ancien et de plus viril. L'épigramme de Dorat réussit à positionner ce grec-là comme le reflet de la nouvelle poésie française que Du Bellay appelle par ses vœux. Pour distinguer le français viril du français efféminé, pour prouver que ce français peut être aussi référencé et érudit que le néolatin, le grec de Dorat devient un élément essentiel. Paradoxalement donc, le grec est nécessaire pour dire la singularité du français que promeut Du Bellay.

2. Illustrer la langue française en latin

S'il s'agit, dans *La Deffence*, de promouvoir une poésie et une langue françaises érudites, en contraste à la fois avec la poésie facile des poètes de cour et avec la poésie néolatine, les enjeux sont différents dans le recueil publié la même année. Dans *L'Olive et quelques autres œuvres poétiques*, et surtout dans la première partie, les *Cinquante sonnetz à la louange de l'Olive*, qui nous intéressera en particulier, l'objectif est de mettre en lumière et de donner un exemple de « telle nouveauté de poésie »¹⁰ en se positionnant par rapport à l'italien. Ce livre constitue en effet une nouveauté dans la tradition poétique française : mis à part des traductions partielles du *Canzoniere* de Pétrarque, il constitue le premier recueil de langue française entièrement composé de sonnets.¹¹ Dans cette adaptation française d'un genre rendu célèbre par Pétrarque, il est évident que l'italien joue un rôle important. Dans l'avis « Au lecteur » des *Cinquante sonnetz à la louange de l'Olive*, Du Bellay affirme sans détour : « Vrayment je confesse avoir imité Petrarque, & non luy seulement,

10 Joachim Du Bellay, *Œuvres complètes. II^e volume, op. cit.*, p. 152.

11 À propos de l'innovation de ce recueil en France, voir Cécile Alduy, *Politique des « Amours ». Poétique et genèse d'un genre français nouveau (1544-1560)*, Genève, Droz, 2007, p. 124-126.

mais aussi l’Arioste, & d’autres modernes Italiens »¹². Les sonnets italiens de Pétrarque et des poètes italiens modernes fournissent bien le modèle mais aussi l’aune à laquelle le texte français sera mesuré.

Le premier sonnet illustre bien ce double rapport à la langue du *dolce stil novo*. Dans ce sonnet d’ouverture, Du Bellay rejette le laurier d’Apollon et demande à la place le rameau de l’olivier, ou l’olive, d’Athéna. En évoquant cette couronne poétique du laurier pour aussitôt la rejeter, Du Bellay se place implicitement dans la continuité et dans la rupture avec Pétrarque :

Je ne quiers pas la fameuse Couronne,
 Sainct ornement du Dieu au chef doré,
 Ou que du Dieu aux Indes adoré
 Le gay chapeau la teste m’environne.
 Encores moins veux-je, que l’on me donne
 Le mol rameau en Cypre décoré,
 Celuy, qui est d’Athenes honoré,
 Seul je le veux, & le ciel me l’ordonne.
 O Arbre heureux, que la sage Deesse
 En sa tutelle, & garde a voulu prendre,
 Pour faire honneur à son sacré Autel !
 Orne mon chef, donne moy hardiesse
 De te chanter, qui espere te rendre
 Egal un jour au Laurier immortel.

Suivant une stratégie pratiquée avec préférence par les poètes latins (voir par exemple l’*Ode I*, 1 d’Horace), Du Bellay refuse d’abord le laurier d’Apollon (« la fameuse Couronne »), puis le lierre de Bacchus (« le gay chapeau ») et finalement le myrte d’Aphrodite (« le mol rameau »)¹³. À leurs places, il préfère l’olivier d’Athéna. Si les quatrains sont réservés à retarder et mettre en exergue ce choix final, les tercets s’adressent directement à cette plante tutélaire et annoncent la compétition à laquelle se prépare Du Bellay. Après avoir revendiqué le rameau de l’olivier (« Seul je le veux »), il affirme vouloir le rendre « Egal un jour au Laurier immortel », c’est-à-dire égal non seulement au laurier d’Apollon, mais aussi à celui de Pétrarque. En effet, Pétrarque est couronné du laurier lors d’une cérémonie en 1341 à Rome, et le nom de

12 Joachim Du Bellay, *Œuvres complètes. II^e volume, op. cit.*, p. 11. À propos de l’imitation des poètes italiens modernes et moins célèbres que Pétrarque, notamment ceux dont les poèmes sont réunis dans les anthologies de l’éditeur Giolito, voir l’étude de JoAnn DellaNeva, *Unlikely exemplars. Reading and Imitating beyond the Italian Canon in French Renaissance Poetry*, Newark, University of Delaware Press, 2009.

13 À propos de l’incipit de ce sonnet, voir notamment François Rigolot, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d’Humanisme et Renaissance*, vol. 36/3, 1974, p. 489-502.

sa bien-aimée, Laure, rappelle précisément cette plante dont les feuilles ne perdent jamais leur couleur.

L'épigramme latine de Dorat reprend ce jeu entre le nom de Laure et le laurier pour suggérer que le même jeu sous-tend le recueil de Du Bellay. Il écrit à la fois pour une bien-aimée appelée Olive et pour recevoir le rameau d'olivier qui remplacera le laurier. Dans ce concours, l'appui de Dorat est crucial :

Io. Auratus in Olivam.

*Sola virūm nuper volitabat docta per ora
 Laura, tibi Thuscis dicta, Petrarcha, sonis.
 Tantaque vulgaris fuerat facundia linguae,
 Ut premeret fastu scripta vetusta suo.
 At nunc Thuscanam Lauram comitatur Oliva
 Gallica, Bellaii cura, laborque sui.
 Poebus amat Laurum, glaucam sua Pallas Olivam:
 Ille suum Vatem, nec minus ista suum.*

Jean Dorat, sur l'Olive

Seule volait naguère encore sur les lèvres des hommes de savoir
 Laure par toi chantée, Pétrarque, en tes accents toscans ;
 Si grande avait été l'éloquence de ta langue vulgaire
 Qu'elle surpassait de sa superbe les écrits des Anciens.
 Mais aujourd'hui la toscane Laure se voit accompagnée d'Olive
 La Française, par le soin et les efforts de son Du Bellay.
 Phébus chérit le laurier, Pallas la verte olive :
 Ce grand dieu chérit son Poète, et la déesse pas moins le sien.¹⁴

Dans cette épigramme, Jean Dorat rend explicite le jeu sur Olive la bien-aimée et l'olive plante d'Athéna. En explicitant cette double signification du titre du recueil, Dorat souligne d'autant mieux la volonté et la réussite de Du Bellay dans sa rivalité avec Pétrarque. Dans le passé (*nuper*), « seul » (*sola*) – le mot est mis en exergue par sa position initiale – le nom de Laure était connu de tous et Pétrarque avait réussi à surmonter les Anciens. « Mais désormais » (*at nunc*) – cette expression est aussi mise en évidence au début du vers 5 – la Laure toscane (*Thuscanam Lauram*) est accompagnée d'une autre, Olive « La Française » (*Oliva/Gallica*). Cette nouvelle amante a pour parallèle un nouveau poète, favorisé par une autre déesse. Si le dieu Phébus (Apollon) aime le laurier (*Laurum*) et en couronne son poète (*Vatem*), la

14 Traduction reprise aux éditeurs. Joachim Du Bellay, *Œuvres complètes. II^e volume*, *op. cit.*, p. 276.

déesse Pallas (Athéna) aime l'olivier (*Oliuam*) et en couronnera à son tour son poète à elle, Du Bellay.

En affirmant ce partage des faveurs divines au seuil du recueil et en latin, Jean Dorat oblige le lecteur à faire la comparaison entre les deux poètes et valide le succès de Du Bellay. En écrivant en latin, Dorat arrive à faire la distinction entre les deux langues et à mettre Pétrarque à sa place de pré-décesseur. Le passé appartient au toscan, le présent au français soutenu. Les temps verbaux le montrent : le nom de Laure *avait coutume* de voler parmi les bouches des hommes (*volitabat*)¹⁵ et l'éloquence de Pétrarque *avait été* si grande (*tanta ... fuerat facundia*) qu'elle surpassait les écrits des anciens (*Ut premeret fastu scripta vetusta*). Le présent est réservé à l'Olive de Du Bellay et au latin de Dorat.

3. Conclusion

La langue française digne d'érudition, que Du Bellay promeut face au néo-latin dans la *Deffence* et à l'italien dans les *Cinquante sonnetz*, ne prend pas ses marques toute seule, mais a besoin de l'appui d'autres langues. Dans la *Deffence*, l'épigramme en grec ancien composé par Jean Dorat permet à la fois d'affirmer la virilité de la langue française, et de montrer qu'elle peut être victorieuse là où le néolatin et le français des poètes de cour échouent. Dans les *Cinquante sonnetz*, l'épigramme néolatine de Dorat remplit une fonction similaire. Elle permet de donner de l'ascendant à Du Bellay qui rivalise explicitement avec Pétrarque et avec les autres poètes italiens qui imitent déjà celui-ci.

Ces exemples nous invitent à repenser un chapitre de l'histoire littéraire trop souvent imaginé en termes d'une opposition simple entre le français et le néolatin ou l'italien. En réalité, ces rapports sont plus complexes : il s'agit plutôt d'une triangulation. Ce sont le français et le grec qui affrontent ensemble le néolatin, le néolatin et le français qui permettent à Du Bellay de s'approprier la scène jadis occupée par Pétrarque.¹⁶

15 Dans ce vers d'ouverture, Dorat reprend l'épitaphe du poète latin Ennius que cite Cicéron dans la première *Tusculane* (1, 34) : « Point de larmes à mon sujet ! A quoi bon ? Je suis vivant et vole de bouche en bouche » (*Nemo me lacrumis decoret ... / Cur? uolito uiuus per ora uirum*). La voix du poète ne meurt pas, mais continue à vivre parce qu'elle sera répétée et reprise par d'autres. Dans l'adaptation de Dorat, ce n'est plus Ennius et sa voix poétique qui volent par les bouches des hommes, mais la Laure de Pétrarque. Pour la citation latine et la traduction, voir Cicéron, *Tusculanes, Tome I*, édition établie et présentée par Georges Fohlen, trad. Jules Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1931, coll. « Budé », p. 23.

16 Je remercie vivement la relectrice ou le relecteur anonyme de cette contribution pour la pertinence des commentaires.

